

L'industrie chimique française optimiste pour l'avenir... sous conditions

Séverine Bléneau-Serdel

L'industrie chimique en France emploie aujourd'hui près de 160 000 personnes dans 3 200 entreprises. Elle génère un chiffre d'affaires de 75 milliards d'euros, avec un solde positif de la balance commerciale excédentaire de plus de 5 milliards d'euros. Elle occupe ainsi le deuxième rang des producteurs en Europe derrière l'Allemagne (332 000 emplois dans 3 200 entreprises, 144 Md€ de chiffre d'affaires) et le sixième au niveau mondial.

En 2016, elle a maintenu le cap malgré un contexte peu propice, marqué notamment par la grève au printemps dans les raffineries qui a eu des répercussions importantes sur la production de la chimie de base et le ralentissement global de la croissance mondiale. Début novembre, l'Union des Industries Chimiques (UIC) prévoyait une croissance en volume de + 1 % sur l'année pour l'ensemble des secteurs (chimie minérale, chimie organique, spécialités chimiques et savons, parfums et produits d'entretien), du même ordre que 2015, avec un secteur des spécialités chimiques très dynamique, nourri par l'innovation. L'emploi devrait se montrer stable.

Le secteur est donc bien sorti de la tempête qui a suivi la crise de 2008, mais il pourrait faire beaucoup mieux dans les quinze années à venir. C'est ce qui ressort de l'étude prospective « Chimie 2030 » réalisée par le cabinet Advancy à la demande de l'UIC et de la Direction Générale des Entreprises entre autres, et dont les résultats ont été présentés à la presse le 8 novembre dernier par Pascal Juéry, président de l'UIC depuis fin mai.

60 000 emplois en perspective à l'horizon 2030

Pour Pascal Juéry, « *La chimie est une industrie du futur, qui innove, tournée résolument vers l'avenir, en phase avec les défis de la société. Elle va pouvoir fournir des solutions durables pour accompagner les mutations technologiques qui s'annoncent [matériaux de pointe, allégés, stockage de l'énergie, etc.].* » Le potentiel de croissance du secteur au niveau mondial apparaît donc très élevé, de l'ordre du doublement des volumes sur la période 2015-2035. Pour que l'industrie chimique française participe pleinement à cette expansion, il est nécessaire de « *créer un cadre favorable à l'investissement productif et à l'émergence des innovations.* »

L'UIC a ainsi présenté une série de mesures, issues de l'étude réalisée, pour améliorer la compétitivité de ce secteur, compétitivité qui reste fragile. Si ce scénario est suivi, c'est 60 000 emplois qui seraient potentiellement créés et une croissance annuelle de 2,5 % (contre 0,7 % en moyenne depuis quinze ans) qui serait atteinte dans les quinze prochaines années, assure la fédération.



La plateforme Chemparc dans le bassin industriel de Lacq (64).

Quatre leviers majeurs proposés pour accélérer la croissance

L'étude d'Advancy démarre avec l'identification des principaux atouts de l'industrie chimique en France, sources de croissance et de performance pour l'ensemble de la filière :

- un gain de compétitivité lié à une bonne intégration entre la chimie amont et les segments intermédiaires, notamment sur les plateformes chimiques, et à une conjoncture favorable des coûts de l'énergie ;
- de nombreuses filières d'excellence dans les matériaux (polyamides, filières composites, silicones, catalyseurs, fluorés, polymères haute performance...), les filières de spécialité (phénol, méthionine, thiochimie...), les actifs pharmaceutiques, les actifs cosmétiques et la chimie du végétal (agro-industriels leaders mondiaux, nombreuses start-up...);
- une dynamique de la recherche et de l'innovation dans le pays, mettant en avant l'excellence de la recherche académique, la formation de haut niveau des ingénieurs et chercheurs, et un écosystème dynamique d'entreprises de technologie innovantes.

Les faiblesses pointées sont la fiscalité complexe et instable du système français, qui freine les investissements, un écart de compétitivité pour l'accès à l'énergie (chaleur, gaz, électricité), une filière recyclage en retard sur de nombreux pays voisins, une inflation de la réglementation en France (en particulier par rapport aux règles déjà imposées par l'Europe), et enfin un déficit d'investissements de croissance et de projets innovants.

Pour libérer le potentiel de croissance à l'horizon 2030, onze leviers d'actions ont été proposés, regroupés en quatre grands ensembles : la compétitivité, les investissements, les programmes de ruptures et les actions filière (voir *tableau*).

Compétitivité	
1	Assurer un accès durablement compétitif aux sources d'énergie : chaleur, gaz, électricité
2	Simplifier l'accès aux dispositifs existants de soutien à l'investissement en France et en Europe
3	Limiter toute surréglementation au niveau français et renforcer les actions offensives au niveau européen
Investissements	
4	Soutenir les projets industriels visant à explorer de nouvelles voies synthétiques
5	Accélérer le développement des filières aval biosourcées et poursuivre la structuration de la filière chimie du végétal
Programmes de rupture	
6	Soutenir la création de filières de performance innovantes
7	Mettre en œuvre un plan usine chimique du futur : flexibilisation des outils de production, moyens de simulation et plateforme numérique
Actions filière	
8	Développer une offre de formation attractive et cohérente avec les besoins actuels et futurs des industriels
9	Faciliter l'accès à l'innovation pour les TPE-PME et harmoniser les guichets de financement de l'innovation
10	Poursuivre l'amélioration de l'attractivité des plateformes chimiques (mutualisation et intégration)
11	Renforcer l'attractivité du site « France » auprès des groupes internationaux et des investisseurs étrangers

Les onze leviers d'actions identifiés par Advancy pour accélérer la croissance de l'industrie chimique en France.

Parmi ces propositions d'action, quatre leviers majeurs ont été mis en avant par Pascal Juéry.

Le développement des plateformes industrielles, élément clé de la compétitivité

En France, l'industrie chimique s'appuie sur dix-sept plateformes industrielles identifiées, situées dans des zones peu urbanisées et classées SEVESO. Ces unités regroupent des industriels de la chimie, leurs sous-traitants et leurs fournisseurs, qui peuvent ainsi mutualiser un certain nombre de leurs besoins et réduire significativement les investissements et les coûts de fonctionnement. Parmi elles, on dénombre la bio-raffinerie de Bazancourt-Pomacle en Champagne-Ardenne, Chalampé en Alsace, Chemesis dans la Région Grand Est, Chemparc dans le bassin industriel de Lacq (64), Fos-Lavera-Berre dans les Bouches-du-Rhône, Grenoble Chemical Park, Lamotte dans l'Oise et Les Roches-Roussillon en Rhône-Alpes. Un mouvement est entamé dans d'autres sites pour se constituer également en plateforme, notamment au Havre.

L'UIC propose de renforcer l'attractivité de ces plateformes pour qu'elles deviennent les principaux vecteurs de croissance de l'industrie chimique dans les années à venir. Pour cela, il s'agit notamment de pouvoir mutualiser les tâches administratives, de créer des réglementations applicables à l'unité dans son ensemble et non plus pour chaque site, par exemple pour constituer un dossier SEVESO « global ». Des avancées ont été faites ces dernières années, mais ce n'est pas encore suffisant selon la fédération.

Une réglementation simplifiée

La fédération appelle par ailleurs à simplifier et à harmoniser la réglementation existante, en limitant toute surréglementation au niveau français par rapport aux règles déjà imposées par l'Europe. D'après les témoignages recueillis parmi les adhérents de l'UIC, par l'investissement financier et en temps qu'elle implique, cette surréglementation est un frein à l'innovation et à l'investissement pour de nombreuses PME notamment. L'UIC préconise également de renforcer les actions offensives au niveau européen.

Un accès durablement compétitif aux sources d'énergie

L'industrie chimique est fortement consommatrice d'énergie (électricité, gaz, chaleur) et de matières premières. S'estimant désavantagée face notamment à l'industrie chimique allemande, qui bénéficie de mécanismes de soutien de l'État plus favorables en ce qui concerne l'accès à la chaleur, et à l'industrie chimique américaine qui a accès au gaz à moindre coût, elle appelle à limiter l'écart de compétitivité par un « accès durablement compétitif » aux sources d'énergie.

Le soutien au développement de filières innovantes

De nombreuses innovations voient le jour en France, notamment dans les secteurs des polymères haute performance, des matériaux composites et de la chimie du végétal, mais souvent, leur production se fait ensuite à l'étranger. La fédération appelle donc à attirer cet investissement en France, pour transformer la recherche en emplois et en production.

L'UIC a l'intention de faire entendre la voix de l'industrie chimique dès que les candidats à l'élection présidentielle de mai 2017 seront identifiés. Elle se donne pour mission de leur présenter ces leviers d'actions comme pistes de réflexions concrètes afin de placer l'industrie, en particulier la chimie, au cœur des débats et de « pouvoir transformer les atouts réels en investissements réels. »



Séverine Bléneau-Serdel

est rédactrice en chef adjointe de *L'Actualité Chimique**.

* Société Chimique de France, 28 rue Saint-Dominique, F-75007 Paris.
Courriel : bleneau@lactualitechimique.org